

# BILAN 2022

DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS RELATIVE A  
L'OCTROI D'UNE SUBVENTION DE LA VILLE DE  
GIVORS A SOLIHA RHÔNE ET GRAND LYON

**Faciliter la rénovation énergétique de l'habitat  
pour les ménages, dont les modestes et les  
copropriétés**

Décembre 2022

# 1. LE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE GIVORS ET SOLIHA

**En début de l'année 2021, la Ville de Givors a convenu avec SOLIHA et l'ALEC d'expérimenter les premières actions auprès des propriétaires privés afin de les encourager à conduire des projets de rénovation énergétique de l'habitat. Cette démarche a été poursuivie en 2022.**

La Ville de Givors, dans le cadre de son nouveau plan de mandat, **souhaite inciter les ménages et propriétaires de Givors à rénover leur habitat**, que ce soit pour le rendre plus performant sur le plan énergétique, pour plus de confort et de charges maîtrisées, plus accessible pour les personnes à mobilité réduite et également plus qualitatif d'un point de vue urbain et patrimonial.

SOLIHA RHÔNE ET GRAND LYON est une association sans but lucratif, régie par la loi 1901, œuvrant pour **l'amélioration des conditions d'habitat des personnes modestes dans le Rhône**. SOLIHA est un interlocuteur reconnu de l'Etat, l'Anah, la Région Rhône-Alpes, le Département du Rhône, la Métropole de Lyon, etc.

**SOLIHA RHONE ET GRAND LYON est agréé « Service Social d'Intérêt Général » par l'Etat** (agrément renouvelé pour 5 ans en décembre 2020) au titre de l'ingénierie sociale, technique et financière d'une part et au titre de l'intermédiation locative et la gestion sociale d'autre part. Pour être agréée, l'association a prouvé qu'elle satisfait à trois critères principaux (loi du 25 mars 2009, circulaire du 6 septembre 2010) : un objet d'intérêt général, un fonctionnement associatif (bénévolat, démocratie, collégialité) et la transparence financière. Elle a en outre justifié des compétences requises pour réaliser les missions prévues dans l'agrément et de sa capacité à agir sur le territoire.

Ainsi, en plus du cadre légal de la subvention aux associations (rappelé dans la Loi ESS de 2014 et la circulaire Valls de septembre 2015), l'agrément préfectoral SSIG prouve le caractère social de l'action engagée, une qualité reconnue dans les compétences et la mise en œuvre, ainsi que l'ancrage territorial (agrément sur un périmètre donné), ce qui renforce le recours à la convention de subvention comme moyen de contractualisation.

L'association s'engage à se soumettre aux obligations de service public notamment en matière d'accessibilité du service, de continuité territoriale, d'exigence de qualité, d'accessibilité financière pour les utilisateurs en fonction de leurs ressources.

SOLIHA intervient auprès des ménages de Givors comme pour tous les ménages modestes de la Métropole de Lyon, avec le soutien financier de la Métropole, pour les accompagner dans l'amélioration de leur habitat : rénovation énergétique, adaptation du domicile pour les personnes à mobilité réduite, traitement de l'habitat indigne.

**L'Agence Locale de l'Energie et du Climat de la Métropole de Lyon (ALEC Lyon)**, accompagnateur de la transition énergétique pour le territoire de la Métropole de Lyon, est une association loi 1901 dont les objectifs principaux sont la maîtrise des consommations d'énergie, le développement des énergies renouvelables et la promotion de la qualité environnementale des bâtiments dans la Métropole de Lyon. Elle intervient notamment par le

biais de conseils auprès des propriétaires d'immeubles ou de maisons individuelles, notamment à travers son Espace Info Energie, en mobilisant ses conseillers énergie et via ses permanences d'accueil grand public.

## 2. RAPPEL DE L'ACTION DE SOLIHA



### Apporter une information et un conseil de proximité aux ménages modestes

Tenue de permanences d'information de proximité à la Maison France Services, à raison d'une demi-journée par mois, pour recevoir les ménages modestes, les informer et les aider dans leurs démarches, les orienter vers les bons dispositifs et interlocuteurs.



### Assistance au montage des projets des ménages aux revenus modestes et des personnes âgées

Il s'agit d'apporter l'assistance aux ménages des revenus modestes et des personnes âgées pour élaborer leurs projets et réaliser leurs dossiers de subventions, notamment dans le cadre de l'amélioration de l'habitat, de l'adaptation au vieillissement ou au handicap, de l'amélioration de la performance énergétique des logements.



### Appui à la ville pour l'élaboration d'un dispositif d'aides financières

Repérer les différents secteurs d'habitat de la ville et leurs enjeux et pour élaborer son dispositif d'aides financières à la rénovation énergétique



### Animer l'action d'incitation à l'amélioration et l'adaptation de l'habitat

Appui à la ville pour conduire des actions de communication et de sensibilisation en direction des givordins, sur la rénovation énergétique et sur l'adaptation du logement pour les personnes âgées ou en situation de handicap.

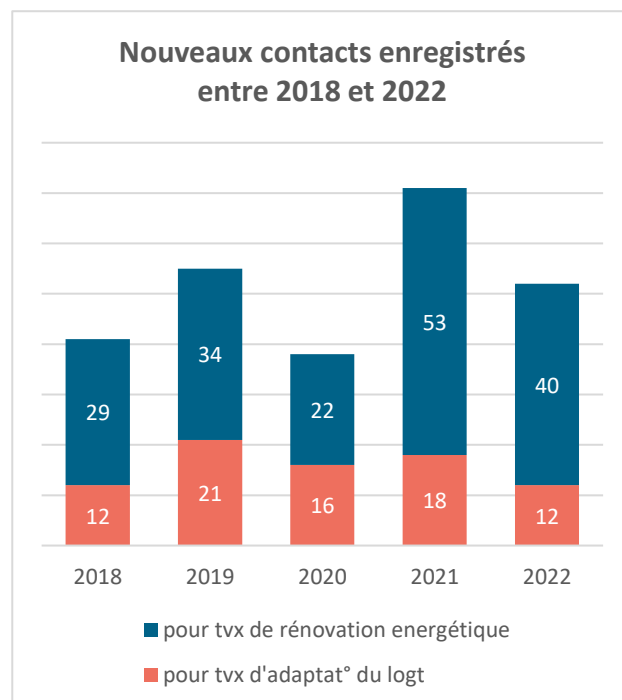
### 3. BILAN 2022

#### 3.1 Les contacts

**52**

##### nouveaux contacts enregistrés en 2022

- dont **40** pour les travaux de rénovation énergétique  
**12** pour les travaux d'adaptation du logement
- dont 26 sont des personnes de -60 ans  
26 sont des personnes âgées de +60 ans
- dont 13 accueillis en permanence *soit 25%*  
22 par téléphone  
8 par courrier/mail  
5 sur site internet de SOLIHA  
4 par autre moyen de contact (par ex : via la Caisse de Retraite)



#### 25 habitants de Givors ont été accueillis en 2022 au cours des 8 permanences mensuelles assurées par SOLIHA

Ces permanences d'accueil et d'information se sont tenues dans les locaux de France Service (anciennement Maison de Services Au Public), 6 Rue Jacques Prévert, 1 fois par mois, les vendredis matins de 9h à 12h. **En moyenne, 3,1 personnes ont été accueillies / permanence de 3 heures.**

- dont **20 pour un premier contact/remise du dossier d'information complété.** *Ces contacts ont permis d'informer les personnes sur les possibilités d'aménagement, les aides financières possibles (subventions, primes, prêts, crédit d'impôt) et le délai pour les mobiliser.*

**5 pour le suivi de leur dossier déjà en cours**

## 3.2 Les projets

**23**

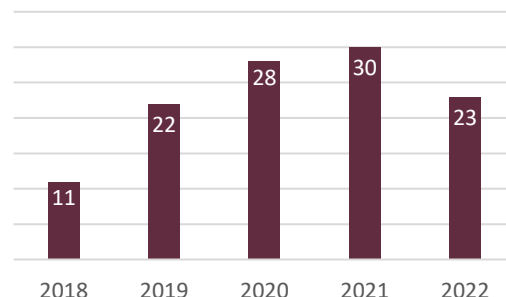
**dossiers de financement ouverts en 2022 pour des ménages et des projets de travaux éligibles aux aides sociales**

dont **5** pour une adaptation de logements au vieillissement et/ou handicap

**18** pour des travaux d'économie d'énergie

dont 5 personnes ont été accueillies en permanence pour un primo-contact (4 dossiers énergie et 1 dossier adaptation)

Evolution du nombre d'ouverture de dossiers entre 2018 et 2021



**8**

**projets avec des travaux achevés durant 2022**

**4 pour des travaux de rénovation énergétique sur des maisons individuelles**

dont 1 pour isolation thermique par extérieur, isolation des combles, fenêtres et chauffage

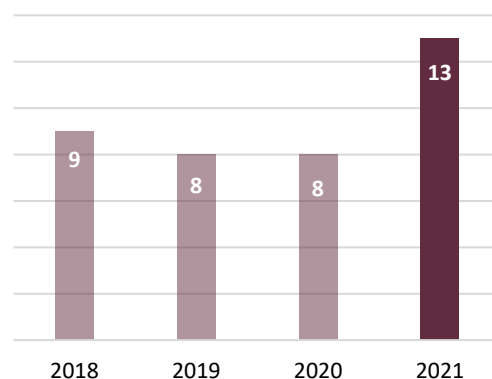
1 pour changement de chauffage

2 pour isolation + changement chauffage

**4 pour une adaptation de salle de bain**

*Le plus couramment : remplacement de la baignoire par un receveur de douche extraplat ou une douche à siphon de sol avec siège de douche et barres d'appui*

Projets achevés



### Récapitulatif des financements pour les 4 projets achevés en 2022 :

Montant global de travaux réalisés	113 904 €
Moyenne des travaux réalisés	14 200 € / logement *
Montant des financements publics mobilisés par SOLIHA	72 825 €
Apport personnel du demandeur	41 079 € (soit 36%)
Moyenne de la participation des demandeurs	5 134 € / projet
Taux réel de subvention	<b>64 %</b>

- \* de 4 900 € à 9 000 € / logt pour une adaptation au vieillissement  
environ 16 000 € / logt pour une adaptation au titre du handicap  
de 5 000 € à 21 800 € / logt pour les travaux de rénovation énergétique

### 3.3 Les financements

**45 K€**

**d'aide accordée pour 5 projets en 2022**

dont : **27 843 €** de subventions accordées pour des projets d'adaptation  
**17 185 €** de subventions accordées pour des projets de rénovation énergétique

**68 956 €**

**TTC de travaux prévus**

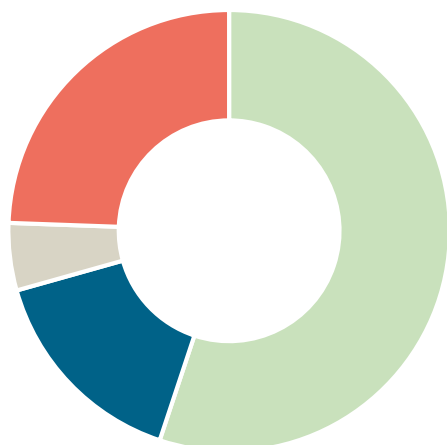
dont 25 129 € TTC pour des travaux énergie  
dont 43 827 € TTC pour des travaux d'adaptation

**23 928 €**

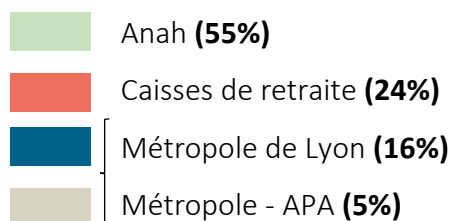
**de restant à charge prévu**

dont 7 944 € pour des travaux énergie  
dont 15 984 € pour des travaux d'adaptation

Parmi les 5 projets, **1 a bénéficié d'une avance des subventions, dans le cadre d'un partenariat avec PROCIVIS Rhône.**



**La part de chaque financeur :**



### **43 demandes actives accompagnées par SOLIHA au 31 décembre 2022**

dont **15** pour une adaptation de logements au vieillissement et/ou handicap  
**28** pour des travaux d'économie d'énergie

## 4. ACTIONS REALISEES

- 2 février 2022, rencontre partenariale Givors, ALEC et SOLIHA

Le 2 février 2022, une rencontre a eu lieu en Mairie de Givors pour une présentation du bilan de l'année 2021, et afin d'échanger sur la poursuite de l'action en 2022, en présence de Messieurs Charmion et Barma pour Givors, Thomas Dubertret pour l'ALEC, Elena Anfilofeva et Marie-France Mignot pour SOLIHA. Lors de cette rencontre, la ville a exprimé la volonté de renouveler la convention en 2022 pour la poursuite des permanences, de la réflexion sur le dispositif communal d'aide et de la communication sur les dispositifs d'aides nationaux et métropolitains à la rénovation énergétique en particulier. Les participants ont échangé également sur la mise en place de la Mission territoriale de Givors avec recrutement du directeur alors en cours, et ont partagé les interrogations sur le portage d'un poste dédié à l'Habitat. La ville a exprimé la volonté de mettre en place un dispositif d'aide qui cible un territoire et notamment le secteur d'entrée de ville Victor Hugo/Maréchal Leclerc.

- Poursuite des permanences à partir d'avril 2022

Les permanences d'accueil et d'information ont repris en avril 2022 à France Services (anciennement la MSAP) de Givors. 25 personnes ont été accueillies et informées par SOLIHA sur les possibilités de travaux et de financements.

Ces permanences se sont déroulés sur RDV pris auprès de l'équipe de France Services. La communication sur la tenue des permanences a été réalisé via les brochures à disposition au sein de France Services et de la mairie, les panneaux publicitaires de la ville, le site internet de la commune, l'accueil et le site internet de SOLIHA, etc.



- Organisation de rencontre avec les élus et services de la ville de St-Priest

Suite à l'échange de février 2022, une rencontre a été organisée par ALEC et SOLIHA le 15 mars 2022 entre les élus et services de la ville de St-Priest et de Givors. Saint-Priest fait partie des communes précurseurs de la Métropole de Lyon avec la mise en place d'aides financières propres depuis 2015. L'échange a porté sur la mise en place d'un futur dispositif d'aide givordin pour les travaux de rénovation énergétique (maison individuelle et copropriété). La ville de St-Priest a détaillé son dispositif d'aides récemment revu pour tenir compte des modifications des aides nationales et métropolitaines. Ce fut également l'occasion de parler du bilan du partenariat entre la ville de St-Priest, l'ALEC et SOLIHA. A l'issue de cette rencontre, le bilan de Saint-Priest ainsi que la délibération du dispositif d'aides san-priods ont été transmis aux services de Givors et à Madame Laouadi.

- Parution de l'article dans le journal de Givordin en Juin 2022

## RÉNOVATION

### SOLIHA VOUS ACCOMPAGNE

Depuis 2021, avec le soutien financier de la Ville de Givors, Soliha accueille les Givordines et les Givordins lors de permanences d'information sur les aides aux travaux de rénovation énergétique ou pour le maintien à domicile des seniors. Selon le niveau de revenus, les occupants de maisons individuelles ou en copropriété peuvent être accompagnés gratuitement par SOLIHA ou conseillés par l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC). Les permanences mensuelles sont accessibles sur rendez-vous à la Maison France Services.

Retrouvez les dates des permanences sur [rhonegrandlyon.soliha.fr](http://rhonegrandlyon.soliha.fr) et sur [Givors.fr](http://Givors.fr). Pour prendre RDV : 04 72 49 18 34



## 5. PERSPECTIVES ET EVOLUTIONS 2023

- **Poursuite du partenariat avec l'ALEC et SOLIHA**

Poursuivre le partenariat avec l'ALEC et SOLIHA, et signer une convention pluriannuelle permettant :

- Eviter l'interruption dans la tenue de la permanence au début de l'année 2023
- Accompagner durablement les copropriétés ayant déjà initié une démarche de rénovation énergétique sur le secteur Victor Hugo, mais également ailleurs dans la commune (cf. contacts pris avec l'ALEC)
- La mise en place du dispositif d'aides communal

- **Poursuite du travail avec CAUE sur les copropriétés du secteur Victor Hugo**

Une mission a été confiée par la ville au CAUE sur le périmètre du secteur Victor Hugo, afin de mettre en place une charte, à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2023. Dans le cadre de cette mission, une rencontre a été prévue au 1<sup>er</sup> trimestre 2023 avec les copropriétés du secteur Victor Hugo, afin de présenter l'étude du CAUE et les dispositifs d'aide existants. L'objectif est de mettre en œuvre tous les moyens pour qu'au moins une copropriété réalise ses travaux en 2023 et entraîne les autres à lancer leur projet de rénovation avec isolation des façades.

# SOLIHA, SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

## PREMIER ACTEUR ASSOCIATIF NATIONAL DE L'HABITAT PRIVÉ À VOCATION SOCIALE

Les associations SOLIHA sont agréées «**Service social d'intérêt général**» par l'État.



# 145

ASSOCIATIONS



# 3 100

SALARIÉS



# 32 300

LOGEMENTS  
AMÉLIORÉS ET ADAPTÉS  
par an

# 172 140

MÉNAGES ACCOMPAGNÉS EN 2020,  
PAR

# 145

ASSOCIATIONS



PRÉSENTES EN FRANCE  
HEXAGONALE ET OUTRE MER



## DÉMARCHE QUALITÉ

SOLIHA Rhône et Grand Lyon est certifié en  
**démarche qualité de service** (Qualicert-SGS  
depuis 2019)

**SOLIHA Rhône et Grand Lyon**  
51 avenue Jean Jaurès  
BP 7114 69301 Lyon Cedex 07  
Tél. : 04 37 28 70 20  
contact.69@solihha.fr

[rhonegrandlyon.solihha.fr](http://rhonegrandlyon.solihha.fr)

# SOLIHA

SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

RHÔNE ET GRAND LYON